

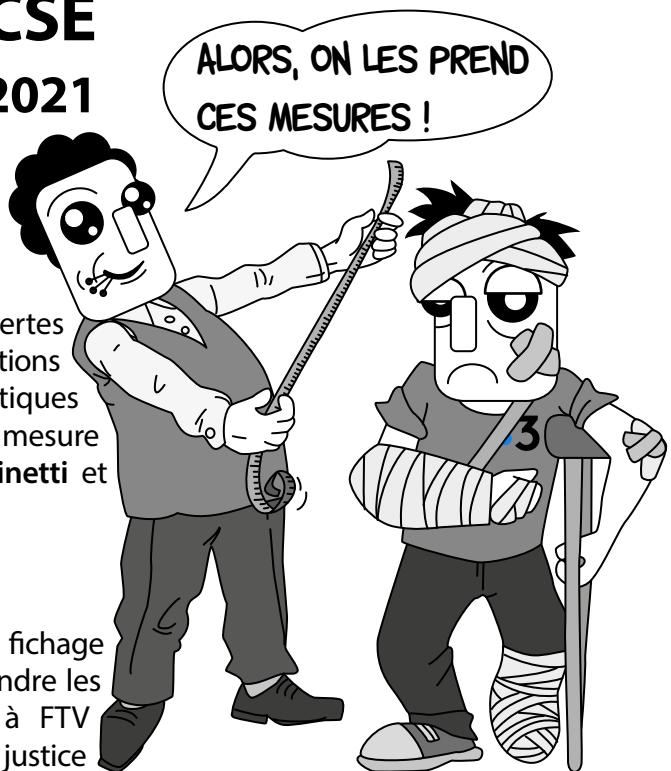
Compte-rendu CSE

28 et 29 septembre 2021

La mesure du désastre

Le constat est affligeant. Le CSE dénombre une trentaine d'alertes pour risque grave ces 3 dernières années. En cause, les transformations de tous ordres à FTV, les conditions de travail dégradées, les pratiques managériales malveillantes. La direction aurait-elle enfin pris la mesure du désastre ? C'est ce que laissent entendre **Philippe Martinetti** et **Samuel Bignon**, respectivement directeur et DRH de F3.

C'est aussi le sujet du liminaire **Sud** pour ce CSE. ☺



■ INSPECTION DES TROUPES ?



Les procédures judiciaires contre le fichage ou "revue de personnel" pour reprendre les termes de la direction, organisé à FTV continuent. Plusieurs décisions de justice ont donné raison aux CE et aux CHSCT, mais la direction a systématiquement fait appel, jusqu'à se pourvoir en cassation. Le CSE a décidé qu'il irait lui aussi en cassation dès lors que les jugements d'appel donnaient raison à la direction **sur la forme**. C'est le cas de l'arrêt rendu le 9 septembre 2021 par la 11ème chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes. Ci-joint la résolution votée par le CSE. ☺

■ UN COSTUME TROP GRAND !

Régionalisation



« *La régionalisation est en marche* » nous dit-on. Mais à la lecture des slides et autres PowerPoint présentés lors de la commission de suivi du projet de régionalisation, **Sud** est dubitatif. La direction ressasse ce que les salarié-e-s entendent depuis parfois des années : « *les sites internet sont illisibles* », « *il faut moderniser les JT grâce à de nouvelles écritures* »... Le projet s'articule autour de trois points : l'offre numérique de proximité, le renouvellement des JT et les captations sportives. **Le compte-rendu exhaustif de la CASAR est à lire ici.** ☺

► **Numérique de proximité** : avant Ernotte il y avait plus de 300 sites et applis FTV. En 2018, il en restait encore 18. FTV veut réduire la voilure à 2 entités, franceinfo: et france.tv. Cet environnement numérique doit intégrer les sites régionaux. Les JT vidéos seront dans un premier temps (plusieurs années) à la fois sur franceinfo: et sur france.tv, les émissions de programmes purs comme "vous êtes formidables" seront sur france.tv. La volonté de la direction est de répondre aux attentes du public. Une enquête a été réalisée, elle sera communiquée au CSE lors de la prochaine CASAR. Une fois n'est pas coutume, **Sud** est d'accord avec la direction : **la notion de proximité implique celle de territoires, celle de bassins de vie**.

Sud fait le constat que trop peu de salarié-e-s sont chargé-e-s du numérique, que le sous-effectif est flagrant dans les antennes. Vont-elles réussir à fournir des contenus pour ce projet ambitieux ?

La direction n'est toujours pas dans une logique préventive : seules quelques dizaines de personnes, membres des équipes de direction, ont été sollicitées pour phosphorer sur le numérique régional. Pourtant, si l'on veut que les changements apportés au travail n'aient pas d'incidences néfastes sur la santé des salarié-e-s, il faut les associer dès le début de la réflexion.

A la question sur le rapprochement des sites numériques de France Bleu et France 3, **Philippe Martinetti** répond que rien n'est prévu à ce sujet. Pour l'instant, la collaboration avec les Bleus concerne les Matinales, l'événementiel (*à venir, week-end consacré aux langues régionales au mois de novembre*) et les documentaires (52 par an) au travers de podcasts par exemple.

► Renouvellement des JT régionaux : pour la direction, il faut réfléchir en termes de "média global" (télé, radio, WEB). Elle promet de partir de l'éditorial, mais le projet n'est toujours pas écrit. Les rédacteurs en chef de Rennes et Marseille ont la lourde tâche de l'imaginer, avec des volontaires.

Ce dossier lui permet de ressortir des cartons le projet de régie automatisée.

Si la régie n'est pas passée par la porte de Rouen, elle passera par la fenêtre de Strasbourg, toujours avec des volontaires.

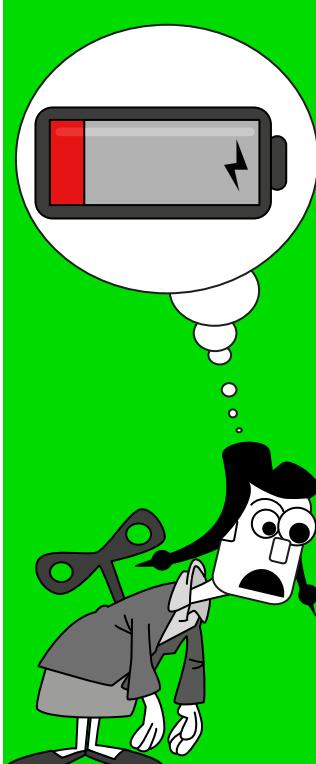
► Le sport : la direction veut développer la case du dimanche après-midi, case très regardée d'après les chiffres d'audience. Elle veut renforcer et développer les partenariats autour du BHV (basket, handball, volley) et aussi les sports moins visibles (surf, pelote basque, pétanque...). Il est question de fabriquer ces contenus, de réaliser ces captations avec les moyens des antennes, mais **Sud** rappelle que les antennes sont de plus en plus dépourvues d'OPV et d'OPS. Les savoir-faire et les compétences se tarissent à force de siphonnage.

Il reste 3 CCR en bout de course et quelques régies Fly. 

 Les élus réclament que la régionalisation se fasse dans le respect des accords et notamment celui sur la qualité de vie au travail. Ils s'interrogent sur le financement des projets. Au fur et à mesure des échanges, la direction accepte que l'installation de la régie à Strasbourg soit encadrée par un accord d'expérimentation. **Philippe Martinetti** s'engage à répondre aux interrogations sur les financements tant en moyens humains que pécuniaires. Quand ? Le calendrier est encore bien flou !

■ J'AI MAL À MON TRAVAIL, SUITE MAIS PAS FIN.

CSSCT



► Expertise en Languedoc-Roussillon : pour **Philippe Martinetti**, il y aura dans cette affaire impliquant le rédacteur en chef du BRI « un avant et un après. »

Dès le lendemain du CSE, l'ancien rédacteur en chef du BRI est prié de ne plus venir travailler à la station de Montpellier. Un nouveau rédacteur en chef a été nommé début septembre, une anticipation de la planification à 15 jours est promise, entre autre. Afin de répondre au mal-être des salarié·e·s qui dure depuis des années, la direction va mettre en œuvre un plan d'action.

Sud souligne que la situation en Languedoc-Roussillon n'est pas sans rappeler celle de plusieurs antennes du réseau. Il faut arrêter avec les mauvais castings, dans l'intérêt des collectifs de travail, de celui des salarié·e·s et des managers qui peuvent être mis en difficulté à ces postes à responsabilité.

Plusieurs questions légitimes sont posées : une demi-journée de formation sur les risques psycho-sociaux à destination des managers est-elle suffisante ?

Les managers dans leur ensemble adhèrent-ils à cette vision de l'entreprise où la santé physique et mentale des salarié·e·s est une priorité, une obligation légale ?

F3 doit en finir avec des pratiques d'un autre temps : menaces, pression, carotte et bâton.

Les élus ont rendu un avis. 

► Le point sur l'alerte pour risque grave à Toulouse est reporté car la direction dit vouloir présenter un plan d'action plus conséquent.

► Un point est fait sur les mesures sanitaires, point incomplet car un CSE central est prévu le 6 octobre pour définir les règles en matière de pass sanitaire dans l'entreprise et de remboursement éventuel des tests antigéniques.

► L'accord télétravail est progressivement mis en place dans les antennes, mais les salarié·e·s et les managers ne savent pas toujours comment l'appliquer. Est-il possible d'être planifié en télétravail sur une demi-journée ? **Samuel Bignon** répond par l'affirmative tout en précisant qu'il ne faut pas que cette planification gène l'organisation du collectif de travail, que le télétravail est fait pour limiter les déplacements.

► La fiche pratique concernant les manifestations violentes va être mise à jour. Les élus demandent à ce que, tout comme pour les collègues de F2, ceux de F3 soient accompagnés de deux agents de sécurité.

Le compte-rendu exhaustif de la CSSCT est à lire ici. 

■ VALIDÉE !

Relocalisation de la locale de Pau



Une fois n'est pas coutume, les salarié·e·s ont été consulté·e·s en amont du projet et d'après la direction seul un salarié ne souhaite pas déménager. Les représentant·e·s de proximité ont également été associé·e·s.

Point noir du dossier : où les salarié·e·s garent-ils leurs voitures ? La direction essaie de négocier des tarifs avec la mairie et ajoute que la moitié des salarié·e·s habitant à Pau, ils pourront venir à pied, à vélo ou à moto. Mais il reste une difficulté pour deux collaborateurs.

L'open space n'est toujours pas mis en question par la direction, malgré les critiques et les retours des salarié·e·s qui travaillent aujourd'hui dans ces espaces ouverts et... traversants.

Sud interroge sur la problématique de la lumière et celle de la visibilité de la locale, deux points négatifs soulevés à l'occasion du déménagement de la locale de Perpignan.

La direction répond que des stores seront installés et qu'un grand visuel de 2 m² indiquera la présence de F3 aux passants.

Même si France Bleu se trouve dans les mêmes locaux à l'étage au-dessous, la direction affirme qu'il n'y a pas de politique de réseau à rassembler en un même lieu les Bleu et les stations de F3.

Les élu·e·s ont rendu un avis positif sur le projet de relocalisation de la locale de Pau.

■ PEUT MIEUX FAIRE !

Appel d'offre relatif à la sécurité et au gardiennage



Le contrat des personnels de sécurité et de gardiennage doit être renouvelé début avril 2022. La direction a passé un appel d'offre dans lequel elle réclame au prestataire un certain nombre de choses : reprise des salarié·e·s déjà en poste aujourd'hui et obligation de leur proposer de la formation continue.

Les élu·e·s demandent quelles tâches précises leur incombent. La direction répond qu'ils n'ont pas un rôle d'accueil mais qu'ils peuvent guider les visiteurs dans les locaux, qu'ils ne doivent pas répondre au téléphone car un automate est en service pour cela, qu'ils peuvent remettre des clés aux collègues et que cela est consigné dans un cahier.

Les élu·e·s font remarquer que ces salarié·e·s font bien plus de choses. En tant qu'entreprise se disant soucieuse du bien-être au travail, FTV devrait les faire bénéficier de conditions mieux-disantes que celles prévues dans leur convention collective.

■ C'EST PAR ICI !

Subventions, chèque culture, voyage



La commission des Activités Sociales et Culturelles s'est réunie le 13 septembre 2021. Elle a entre autre modifié le mode de subvention lié au coefficient familial, jugé trop complexe et trop chronophage pour les assistantes. C'est désormais le revenu fiscal de référence qui sera retenu pour calculer le quotient familial (comme le fait la CAF).

Les journalistes ajouteront les 7500 euros au revenu fiscal de référence. Ce nouveau mode de calcul entrera en vigueur en janvier prochain, un second catalogue des activités du CSE sera distribué à ce moment-là.

D'après les calculs de l'expert sollicité pour réfléchir à ce nouveau QF, peu de salarié·e·s devraient s'apercevoir d'un changement, ce mode de calcul ne devrait profiter qu'aux PTA célibataires. Mais si certains d'entre vous remarquez de grandes différences, faites-les remonter au CSE.

Trop peu d'intermittents et CDD profitent de leurs droits aux ASC, notamment les intermittents des MIF. Alors n'hésitez plus et toquez à la porte du CSE, allez voir l'un des élu·e·s de votre antenne pour qu'il ou elle vous explique quels sont les services et les offres dont vous pouvez bénéficier.

L'objectif final du CSE étant toujours de mettre de la justice sociale au sein des collectifs et de favoriser les plus bas revenus.

■ EN BREF !

Le point sur le Tour de France a été reporté.

Le prochain CSE aura lieu les 26 et 27 octobre prochains.

Contactez vos élu·e·s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu·e·s et représentant·e·s **Sud** en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>